



Parrainer un enfant
c'est faire grandir l'espoir

Monsieur Dominique LAZZARO
Mairie de Saint-Étienne-de-Cuines
Place Jean Viard
73130 Saint-Étienne-de-Cuines

Compiègne, le 2 février 2017

**Objet : Déclaration préalable de présence en porte à porte à Saint-Étienne-de-Cuines—
Association Partage.**

Monsieur le Maire,

Partage, association française de solidarité internationale, aide depuis plus de 40 ans, les enfants du monde les plus démunis à grandir dans le respect de leurs droits fondamentaux, en leur apportant une solution durable grâce au parrainage. Notre association est indépendante de toute appartenance politique ou religieuse.

En vertu de la loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons, par la présente, souhaiter entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à Saint-Étienne-de-Cuines du 20 mars 2017 au 15 avril 2017, à raison de 04 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de Partage, et sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 12h00 et 21h00.

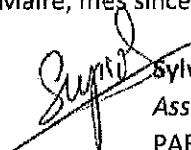
Ces campagnes visent à sensibiliser les individus à la fois sur l'intérêt général et les projets spécifiques de Partage, et à trouver de nouveaux soutiens au profit de leur cause. Elles n'impliquent en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus, ni des quêtes.

Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans des lieux publics (en particulier dans la rue), aucun document ne sera déposé dans les espaces publics, et aucun tract ne sera distribué.

Dans la mesure du possible, serait-il envisageable d'informer au préalable le public de votre ville afin de l'avertir et de renforcer notre légitimité lors de notre passage ?

Nous restons à votre disposition pour plus d'information sur la campagne et vous remercions de bien vouloir transmettre cette lettre aux autorités compétentes sur le terrain, en particulier aux services de police.

Je vous remercie par avance du soutien que vous apportez à Partage et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.


Sylvie Supiot
Assistante communication
PARTAGE

SIEGE
40, rue Vivanel
BP n°70311
60203 Compiègne Cedex
France
Tél. 03 44 20 92 92
Fax 03 44 20 94 95
info@partage.org

www.partage.org



Association Loi de 1901
Fondée en 1973
Reconnue d'utilité publique